

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"**

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU JEUDI 16 MARS 2023

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Jean-Michel FAUBLADIER, M. Philippe MAURS, M. Jean François RODIER, M Thierry CRUEGHE, Mme IZAC Annie, M. Yves LAUBERT, M Valentin CAUMON.

Suppléants présents : Mme LACANAL Lisiane. M Stéphane BERNARD

Nombre de titulaires : 15

Nombre de titulaires présents à la séance : 9

Nombre de titulaires suppléés : 1

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel FAUBLADIER

Création d'une identité visuelle de l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac

Rapporteur : Mme La Présidente

L'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac lance une opération de consultation auprès des entreprises de communication locales (3 au minimum) afin de créer une identité visuelle propre à celle-ci.

L'objectif est de réaliser une charte graphique avec une déclinaison de supports : logo, slogan, code couleur, typographie, ...

Ces derniers devront s'inspirer des marqueurs de notre territoire.

Le délai espéré est une livraison pour le début juin pour une utilisation sur la saison estivale.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

- Adopte à l'unanimité le processus de création d'une identité visuelle de l'Office de Tourisme
- Autorise Madame La Présidente et Monsieur le Directeur à prendre toutes mesures utiles à l'application de la présente.

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Fait à Aurillac,
Le 16 mars 2023

Le Président,
Magali Maurel



PREFECTURE DU CANTAL

- 7 AVR. 2023

BUREAU DU COURRIER